



VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

OBJET : CONVENTION (N°649) DE MISE A DISPOSITION, DES SALLES CHOPIN, DEBUSSY, LASKINE, LISZT, SCHUBERT, BEETHOVEN, LADRETTE, POLE DOCUMENTAIRE, MESSIAEN, ROPARTZ, LOUDIÈRES, BERLIOZ ET L'AUDITORIUM JEAN-PIERRE MIQUEL, A L'ASSOCIATION « RML », A TITRE PAYANT

**DÉCISION N° DM-20-152
EN DATE DU 27 JUILLET 2020**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté municipal n°A-20-489 en date du 2 juin 2020 portant délégation de fonction à Madame Annick Voisin, adjointe au maire ;

VU la demande de l'Association « Rencontres Musicales en Lorraine (RML) » représentée par son Directeur, Monsieur Hugues LECLERE, domiciliée 1^{er} place de la 9^e DIC – 54000 Nancy d'organiser une académie internationale (stages de musique), du 15 au 22 février du 16 au 25 juillet, du 29 juillet au 7 août et du 25 août au 1^{er} septembre 2020. Les salles seront utilisées, principalement, selon les horaires suivants : en salles Chopin, Debussy, Laskine, Liszt, Schubert et Beethoven de 9 h à 13 h, en salles Ladrette, Pôle documentaire, Messiaen, Ropartz, Loudières et Berlioz de 14 h à 20 h, dans l'Auditorium Jean-Pierre-Miquel, (sauf les 29, 30 juillet et 6 août).

CONSIDÉRANT les missions pédagogiques et artistiques du Conservatoire.

D É C I D E

DE SIGNER avec l'Association « Rencontres Musicales en Lorraine (RML) » représentée par son Directeur, Monsieur Hugues LECLERE, domiciliée 1^{er} place de la 9^e DIC – 54000 Nancy, une convention de location de salles, pour un montant de 3 626 € TTC (trois mille six cent vingt-six euros) pour les frais de location et un montant de 2 307,85 € TTC (deux mille trois cent sept euros et quatre-vingt-cinq centimes) pour les frais de gardiennage, afin d'organiser une académie internationale (stages de musique), du 15 au 22 février, du 16 au 25 juillet, du 29 juillet au 7 août et du 25 août au 1^{er} septembre 2020. Les salles seront utilisées, principalement, selon les horaires suivants : en salles Chopin, Debussy, Laskine, Liszt, Schubert et Beethoven de 9 h à 13 h, en salles Ladrette, Pôle documentaire, Messiaen, Ropartz, Loudières et Berlioz de 14 h à 20 h, dans l'Auditorium Jean-Pierre-Miquel (sauf les 29, 30 juillet et 6 août).

D'INSCRIRE cette recette au budget communal aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,
L'Adjointe au maire chargée de la culture,

Signé

Annick VOISIN

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20200727-lmc1H7225H1-AR
Date de réception en Préfecture : 27/07/2020
Date de Publication : 27/07/2020